

de *villa* attribué au premier établissement construit sur fondations de pierre, qui couvre à peine plus de 200 m² et ne présente pas de signes particuliers de confort ou de luxe. En revanche, il n'y a pas de doutes pour celui du I^{er} siècle apr. J.-C., qui est à ranger dans la catégorie des petites et moyennes *villae*. Si la question des ressources du domaine reste entière, faute de mobiliers, la documentation propre à la partie résidentielle renforce l'impression de modestie, avec des enduits peints pariétaux peu nombreux et d'une grande sobriété, l'absence de sols en béton ou en mortier ou encore l'utilisation, pour le sol en *opus spicatum*, non pas de briquettes spécialement dédiées à cet usage, mais de tuiles de toiture sciées et retaillées. R. Ferrette s'essaye ensuite à mettre en relation forme de l'habitat et statut social. L'hypothèse qu'il y aurait là un exemple représentatif des capitaux peu importants dont disposait l'élite aristocratique coriosolite est certes acceptable, mais pas unique. C'est oublier en effet que les *villae* peuvent aussi appartenir à des citoyens aisés, ne faisant pas partie de l'élite, voire dans certains cas à des exploitants dépendants mais disposant de fonds personnels, ou même à des affranchis, tous cas de figure qui s'ajoutent à la hiérarchie complexe des élites municipales.

En définitive, ce compte rendu ne peut pas prétendre à épuiser toute l'épaisseur de cette intéressante monographie, dont on ne peut que souhaiter qu'elle soit complétée bientôt par d'autres ouvrages analogues qui, peu à peu, permettront d'écrire avec davantage de précision l'histoire de cette partie la plus occidentale de l'Empire romain.

Martial MONTEIL

Les abbayes cisterciennes bretonnes. Entre passé et avenir ; actes du colloque de Timadeuc (8-9 octobre 2015), s. l., Association Abbayes cisterciennes de Bretagne, 2018, 176 p.

Ce petit livre rassemble les communications présentées au colloque qui s'est tenu à Timadeuc les 8 et 9 octobre 2015 à l'initiative de l'association Abbayes cisterciennes en Bretagne, éditrice du volume. Son contenu, mais aussi le ton de certaines contributions, très proche de la version orale, témoignent du dynamisme de cette association, dont la vocation est de mieux faire connaître et promouvoir l'histoire et le patrimoine cisterciens de Bretagne. L'ouvrage se compose de quatre parties : un volet liminaire, composé de trois textes introductifs ; dix communications scientifiques (p. 19-137) ; sept notices faisant le point sur sept abbayes cisterciennes bretonnes – leur histoire de la fondation jusqu'à nos jours –, qui offrent un précieux éclairage sur les diverses politiques de valorisation des sites (p. 138-145) ; enfin, les présentations et discussions (*verbatim*) effectuées lors de la table ronde sur l'avenir patrimonial des abbayes cisterciennes bretonnes.

Les lignes qui suivent se borneront à rendre compte de la deuxième partie de l'ouvrage, la plus étendue. Sa coordination a été confiée à André Dufief, éminent

spécialiste, puisqu'il a soutenu une thèse en 1978 à l'université Rennes 2 (anciennement « Université de Haute-Bretagne ») sur les abbayes cisterciennes en Bretagne aux XII^e et XIII^e siècles, thèse publiée en 1997. C'est également André Dufief qui ouvre la série des articles scientifiques, par une contribution intitulée « Les causes de l'implantation cistercienne en Bretagne. Les raisons d'un indéniable succès » (p. 19-40). Dense et synthétique, elle identifie les éléments de contexte qui ont pu favoriser l'implantation des Cisterciens en Bretagne entre le début du XII^e siècle et le milieu du XIII^e siècle, implantation dont il rappelle la densité et la précocité (seize établissements, dont dix fondés entre 1130 et 1150). Ce succès lui paraît résulter de la combinaison de multiples facteurs : le renouveau de l'esprit évangélique dans toute la Chrétienté ; l'action d'Étienne Harding, troisième abbé de Cîteaux et fondateur de l'abbaye de Notre-Dame-de-l'Aumône (Loir-et-Cher) en 1121, d'où sortiront les premiers monastères cisterciens bretons ; la faible mise en valeur de la Bretagne d'alors, encore très boisée, ajoutée à son isolement de « bout du monde », voire de « pays perdu » ; la difficile application de la réforme de l'Église dans les diocèses bretons, dont même les évêques étaient décrits comme simoniaques et nicolaïtes ; le fait que la Bretagne était aussi une terre d'hérésie (*cf.* le courant libertaire d'Éon de l'Étoile), tout en accueillant de plus en plus d'ermites ; enfin, l'appui de l'aristocratie de la région, d'abord la duchesse Ermengarde, fille du comte d'Anjou Foulque IV, puis, au fil du XII^e siècle, d'autres catégories de la noblesse bretonne, dont on voit les membres fonder ou doter les abbayes, tandis que le soutien des évêques, lui, paraît plus circonstanciel.

Dans un article intitulé « L'environnement archéologique de l'abbaye cistercienne de Bon-Repos en Saint-Gelven » (p. 41-46), Jean-Yves Éveillard montre l'ancienneté de l'habitat sur le site de Saint-Gelven (Néolithique) et pose l'hypothèse du choix de ce lieu par les moines arrivés de Savigny en 1184 à cause de sa proximité par rapport aux voies de communication, notamment à la voie romaine menant de Rennes à Carhaix (ou ce qu'il en restait). Les moines de Bon-Repos auraient même construit le pont sur le Blavet, en pierre. Autre facteur déterminant : la proximité de la résidence du fondateur, Alain III de Rohan, et de son épouse, qui firent de l'abbatiale une nécropole familiale. Anne Lunven décrit, dans « L'organisation ecclésiastique en Bretagne du XII^e siècle. Mise en place du diocèse, de la paroisse et des cadres intermédiaires (archidiaconés, diaconés) » (p. 47-52) la géographie ecclésiastique bretonne, avec une attention fine au vocabulaire, sans faire cependant le lien avec les Cisterciens. Philippe Racinet (« Les Clunisiens ont ignoré la Bretagne », p. 53-65) explique l'absence de monastère clunisien en Bretagne par l'influence indirecte de grands monastères ligériens non clunisiens mais ayant des liens étroits avec Cluny, comme Marmoutier ou Saint-Florent de Saumur, qui avaient des dizaines de prieurés en Bretagne. Les trois contributions suivantes ont trait à l'économie cistercienne. Celle de Jean-René Ladurée (« Économie cistercienne, pragmatisme monastique et projection seigneuriale. Réflexions autour des abbayes de Boquen (Bretagne) et Fontaine-Daniel (Maine) aux XII^e et XIII^e siècles », p. 66-81) livre une analyse très fouillée du fonctionnement

économique de ces deux abbayes, en renonçant d'emblée à en dégager un éventuel modèle économique : malgré le primat donné au faire-valoir direct, elles appliquent un « pragmatisme averti », qui tient compte à la fois de la possible concurrence des abbayes déjà implantées dans les environs et de la configuration locale des pouvoirs laïques (seigneurs et princes). Jean-Luc Sarrazin, dans « Les Cisterciens et la mise en valeur des territoires. Les aménagements hydrauliques. Études de cas : Buzay et Prières » (p. 82-94), confirme le rôle des Cisterciens dans le domaine hydraulique à travers deux exemples bretons, en particulier Buzay, mère de Prières et mieux documentée qu'elle, dotée *ab initio* d'un temporel largement composé de marécages. Fait méconnu, les innovations que les moines avaient introduites pour drainer les marais de Buzay étaient mal perçues par la population locale au temps des crises et remises en cause de la fin du Moyen Âge. Dans « Les Cisterciens au village en Bretagne (xii^e et xiii^e siècles) » (p. 95-103), Daniel Pichot montre, en combinant analyse et synthèse et avec de nombreux exemples à l'appui, l'impact des implantations cisterciennes sur le peuplement (création de déserts artificiels d'un autre côté, installation des paysans dans de véritables lotissements de l'autre), sur le fonctionnement des paroisses et sur la vie économique locale, dont les moines étaient des acteurs de tout premier plan.

Les deux contributions suivantes portent sur l'abbaye du Relec, la deuxième fondée en Bretagne (après Bégard), en 1132. Claire Prijac, dans « La quévaise. De l'étrangeté de cet usement dans le monde cistercien » (p. 104-111), souligne l'originalité du fonctionnement matériel de cette abbaye, fondé sur le faire-valoir indirect. Elle a adopté une formule originale d'exploitation, la quévaise (mode particulier de tenure qui prévoit une gestion communautaire du terroir et une planification égalitaire de l'habitat rural), pour réaliser ses objectifs de défrichement et d'exploitation agricole. Ronan Perennec (« Les débuts de l'abbaye du Relec en Plounéour-Ménez. L'apport de l'archéologie », p. 112-124), après avoir rappelé les origines de l'abbaye, expose les résultats des dernières fouilles archéologiques effectuées sur le site et reconstitue les étapes successives de la transformation de l'établissement jusqu'à la fin du Moyen Âge. Il souligne la lenteur des travaux, achevés seulement après 1200 (en ce qui concerne le cloître), par manque de moyens mais aussi du fait d'une construction de qualité. Philippe Bonnet, dans « L'héritage monumental des Cisterciens en Bretagne » (p. 125-137) dresse un inventaire détaillé des vestiges architecturaux laissés par les Cisterciens en Bretagne. Ceux qui remontent au Moyen Âge sont rares (seulement trois églises médiévales ont subsisté dans leur intégralité ou presque) mais on peut en dégager des tendances communes (des églises de taille imposante, un plan bernardin). L'époque moderne vit la reconstruction de six églises, dans un style néo-classique alliant sobriété (voire sévérité) et monumentalité. Le *Revival* des xix^e et xx^e siècles aboutit à de nouvelles transformations ou créations... dont celle de Timadec, en 1841.

Les abbayes situées dans l'actuelle Loire-Atlantique, Buzay, Villeneuve et Melleray sont malencontreusement oubliées sur la carte en couverture ; celle de Melleray, la seule où la vie monastique avait repris *in situ* au xix^e siècle, n'est pas traitée dans

l'ouvrage. En dépit d'imperfections formelles (des sous-titres typographiquement mal hiérarchisés, la parcimonie des notes infrapaginales – apparemment oubliées à l'impression dans certains cas –, la présence par erreur d'un résumé p. 52, des cartes peu lisibles car conçues initialement en couleurs), il a le double mérite de fournir des synthèses commodes et à jour, et d'apporter des éléments de connaissance nouveaux sur quelques sites précis. Il parvient à convaincre le lecteur de la vitalité de l'Ordre de Cîteaux en Bretagne depuis le Moyen Âge, et de la réceptivité des Bretons aux idéaux, modèles et pratiques, tant monastiques qu'économiques des Cisterciens.

Marie-Madeleine de CEVINS
professeur d'histoire du Moyen Âge, Université Rennes 2, membre de l'IUF

Mathias TRANCHANT, *Les ports maritimes de la France atlantique (x^e-xv^e siècle). Volume I, tableau géohistorique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, 261 p.

Si pour la période qui court entre le x^e et la fin du xv^e siècle, les sociétés littorales et leur évolutions, ainsi que leur cadre administratif, leurs activités et leur vie matérielle, sont largement éclairées, voire certains trafics et productions quantifiés, les ports maritimes (le mot étant compris dans son acception fonctionnelle : un site employé par des maîtres de navires pour le transport par voie de mer), considérés en tant que territoire à part entière (et non pas comme des appendices urbains ou de simples noms de lieux d'échanges), restent dans l'ombre, les chercheurs étant attirés selon Mathias Tranchant « par les navires plus que par les quais », quoiqu'un intérêt récent de la part d'historiens et d'archéologues se manifeste pour cette question. La seule entreprise d'envergure relative à ce sujet se situe entre 1878 et 1899, où, à l'initiative du ministère des Travaux publics, treize volumes furent consacrés au *Ports maritimes de la France*. Mais si les notices rédigées par les ingénieurs des Ponts et Chaussées en poste comportent des données historiques, elles sont de qualité très inégale, surtout pour le Moyen Âge. Pour M. Tranchant, récemment élu professeur d'histoire médiévale à l'université de Bretagne-Sud, un tel constat exigeait, en préalable au travail qu'il mène visant à distinguer des territoires portuaires et à étudier leurs dynamiques – et plus largement à toute réflexion sur les ports de la façade atlantique du royaume de France au Moyen Âge –, de disposer d'un inventaire géo-localisé aussi complet et précis que possible (un village côtier n'est pas nécessairement pourvu d'un port, une ville peut en disposer de plusieurs) et de données descriptives les plus fournies possibles.

L'inventaire proposé repose sur un travail d'érudition et d'accumulation de données. Les sources directes originales étant rares, sauf cas exceptionnels (Zwin, sur la côte flamande, Harfleur, port aunisien de la Queue-de-Vache), des informations indirectes ont été recherchées par un dépouillement des séries médiévales du Trésor des chartes et du parlement de Paris conservées aux Archives nationales, ainsi que d'actes conservés à la BnF (3 000 pièces référencées). Ont été également sollicitées des sources d'époque moderne pouvant receler des réalités médiévales : enquêtes de